

Contrat de réservation

- o D'un chaton de compagnie Chatterie Domaine de Berlioz
- o D'un chaton en reproduction Chatterie Domaine de Berlioz

Acheteur
Nom:
Prénom :
Adresse:
Téléphone :
Mail:
N° d'indentification nationale :
Si le chaton est vendu pour reproduction :
N° d'agrément :

Mme Legros réserve à la vente, à l'acheteur ci-dessus, qui s'engage à acheter le chat décrit ci-après.

Description du chaton			
Sexe:	□ Mâle	□ Femelle	
Couleur du chaton :			
Nom d'élevage :	Du Domaine de Berlioz		
Date de naissance :			
Puce électronique :	Puce n° à venir		
Mère : Père :	 □ Dinah du Domaine de Berlioz □ Ughette des Bons Gros Géants □ Penny du Domaine de Ragnar □ Alice du Domaine de Berlioz □ Wendy Du Domaine de Berlioz □ Vaneloppé Du Domaine de Berlioz □ Yoshi Du Domaine de Berlioz □ Thomas O'Malley □ Wilhelm Du Domaine de Berlioz □ Walter Du Domaine de Berlioz 		
Pédigrée :	□ Pédigrée	□ Pédigrée expérimental (RIA)	
Paiement			
Prix du chaton :	1650 EUR TTC		
Montant versé pour la réservation :	EUR		

Le montant versé pour la réservation est considéré comme un acompte.

□ Espèces

Moyen de payement :

Ainsi si l'acheteur change d'avis et ne veut plus acheter ce chaton, il perd son acompte mais est aussi engagé pour la vente. Il s'expose ainsi à ce que le vendeur exige de sa part le paiement de dommages et intérêts.

□ Virement bancaire sur le compte IBAN BE10 0636 1347 3404

Disponibilité	
Age actuel du chaton :	
Disponibilité :	□ Immédiatement □ À partir du
Livraison avant le :	

Sauf disposition expressément prévue en sens contraire le chaton ne sera disponible pour l'acheteur qu'à l'âge de 16 semaines et restera réservé jusqu'à ce qu'il ait 5 mois révolu.

Sans nouvelles de l'acheteur, passé la date de fin de période de livraison définie ci-dessus, le vendeur enverra un courrier recommandé avec accusé de réception à l'acheteur. Sans réponse à ce courrier sous 8 jours calendriers, il considèrera que l'acheteur s'est désisté, gardera l'acompte à titre de dédommagement et remettra le chaton en vente.

Si l'acheteur ne vient pas chercher le chaton au domicile du vendeur dans ce délai la vente sera annulée dans les mêmes termes qu'au paragraphe précédent.

Clause de réserve de propriété:

La vente n'est parfaite qu'après l'encaissement du montant total du chaton. Le chat reste la propriété du vendeur jusqu'à cet encaissement intégral du prix convenu.

Chat de compagnie VS chat de reproduction:

□ Ce chat est destiné à la compagnie.

L'animal est donc stérilisé/castré Conformément aux obligations en la matière prescrites par l'Arrêté Royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques.

L'acheteur est libre de présenter son animal en exposition, le vendeur ne pouvant toutefois pas assurer ni garantir les résultats de l'animal, qui sont liés à son évolution.

 $\hfill\Box$ Ce chat est destiné à la reproduction.

L'animal n'est donc pas stérilisé/castré. Conformément aux obligations en la matière prescrites par l'Arrêté Royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques.

L'acheteur s'il est belge, communique son numéro d'agrément ou équivalent s'il est étranger et transmet au vendeur un copie de celui-ci. Les éventuelles conditions particulières pour la reproduction sont reprises dans une annexe au présent contrat.

Santé des parents :				
	X PKD			
	X PKDef			
Les parents sont testés :	X SMA			
	Х НСМ			
	X FIV, Felv			
Vermifuge:				
Votre chaton sera vermifugé toutes les deux semaines depuis sa naissance.				
Vaccins:				
Le chaton sera vacciné	X Typhus			
	X Coryza			
(Primo vaccination + rappel)	X Leucose			
	X Calicivirus			
Le cas échéant, sur demande et aux frais de l'acheteur (supplément de 20€)	□ Rage			
Fait en doubles exemplaires à Hannut, chacune des parties recevant un exemplaire. Date :				
Le vendeur : Legros Harmony	L'acheteur : Mention « lu et approuvé » + signature			